LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

Rassemblons-nous
Pour la démocratie et la liberté d'expression
Pour une Paix Juste et Durable dans le Monde,

Le jeudi 28 mars 2024 et les jours suivants, partout en France, solidarité avec Jean-Paul Delescaut.

Le 28 mars, Jean-Paul Delescaut, Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, est convoqué devant un tribunal correctionnel pour « apologie du terrorisme ».
Il a été appréhendé à son domicile le 20 octobre 2023 *à 6 heures du matin avec le concours d'importantes forces de police, arrêté chez lui, placé en garde à vue et conduit au commissariat de Lille où il a été informé de sa mise en cause pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale »*.

Aujourd'hui poursuivi, il est convoqué devant le tribunal correctionnel de Lille le 28 mars 2024.
Le parquet s'est saisi d'une expression extraite d'un communiqué de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord du 10 octobre 2023 en omettant de prendre acte de l'ensemble du texte, qui dénonçait des crimes contre toutes les victimes civiles sans distinction, en refusant toute contextualisation de l'attaque du 7 octobre 2023 dans un conflit en cours depuis 1948.
Comme le Mouvement de la Paix, la CGT a condamné sans ambiguïté le massacre commis le 7 octobre par le Hamas en même temps qu'il condamne les massacres en Palestine.

L'arrestation du SG de l'UD des syndicats CGT du Nord constitue une attaque extrêmement grave et dangereuse pour tous et toutes contre les droits démocratiques et la liberté d'expression.
Nous tenons à affirmer notre solidarité avec la CGT qui est une des organisations aux cotés de laquelle nous luttons régulièrement contre le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discrimination comme le démontrent ses communiqués, ses tracts, ses analyses et ses actes.

Nous exigeons le respect des droits démocratiques, des libertés syndicales et de la liberté d'expression.

Cette année 2024 s'ouvre sous le triste signe de la progression de la barbarie à travers le monde avec de nombreux conflits et en particulier la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, deux guerres qui peuvent à tout moment conduire à une extension mondiale de la guerre voire à une utilisation des armes nucléaires.

La Paix est de plus en plus menacée et les déclarations du Président Macron qui envisage l'envoi de troupes au sol en Ukraine, (ce qui pourrait se traduire par l'envoi de jeunes français sur le champ de bataille), ne sont pas adaptées à la situation.
Au contraire, la Charte des Nations Unies impose aux Etats membres du conseil de sécurité d'agir avec détermination pour trouver une issue diplomatique aux conflits et ce, dans les meilleurs délais.

Nous appelons les citoyens à agir pour empêcher que la guerre en Ukraine se transforme en une guerre mondiale.

« *La guerre en Ukraine demeure une plaie ouverte au cœur de l'Europe* », a déclaré le 23 février le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Il a souligné combien « *le peuple ukrainien souffre terriblement de la guerre que lui inflige la Russie »*, avec plus de 10.500 civils tués, des dégâts énormes causés aux infrastructures civiles, et des millions de déplacés. Il a noté que la guerre « *fait également du mal à la population russe* », des milliers de jeunes Russes ayant trouvé la mort sur le front et les civils touchés par les frappes sur les villes russes souffrant aussi. « *Il est grand temps d'instaurer la paix, une paix juste, fondée sur la Charte des Nations Unies, le droit international et les résolutions de l'Assemblée générale* », a affirmé le Secrétaire général lors d'une réunion du Conseil de sécurité.

A Gaza,
5 mois après les massacres commis par le Hamas sur la population civile Israélienne, les massacres de masse perpétrés par l'armée israélienne s'aggravent de jour en jour et créent une situation humanitaire effroyable. On dénombre à ce jour plus de 30 000 morts Palestiniens dont une majorité de femmes et d'enfants, 2 millions de personnes déplacées. Les instances de l'ONU dénoncent un risque de Génocide.
La population entière est maintenant menacée d'extermination par la famine, le manque d'eau et de soins médicaux du fait du blocage de l'aide humanitaires par Israël. La punition collective infligée à la population civile de Gaza par Israël n'a rien à voir avec le droit d'Israël à se défendre, bien au contraire, elle risque de provoquer un embrasement de toute la région.

Il y a urgence à promouvoir des solutions diplomatiques pour mettre fin à toutes les guerres, sous l'égide des Nations Unies.

Ensemble exigeons :

- L'arrêt des poursuites envers Jean-Paul Delescaut, et envers tous les militants incriminés,
- L'arrêt de toute répression syndicale, et le respect de la liberté d'expression de tout citoyen,
- Le droit pour tout citoyen de militer sereinement pour une Paix Juste et Durable dans le monde,
- Le cessez-le-feu total, immédiat et permanent en Ukraine et à Gaza,
- L'arrêt définitif de la guerre et des déplacements forcés des populations,
- Une paix juste et durable entre les peuples.
- Le respect de la Charte des Nations Unies qui place la construction de la paix et la recherche de solutions diplomatiques au cœur des obligations des Etats membres des Nations Unies.

Le Mouvement de la Paix appelle à diffuser cette déclaration dans toutes les manifestations qui auront lieu le 19 mars pour la défense des services publics et jusqu'au 28 mars et en participant aux rassemblements prévus un peu partout en France.

Le Mouvement de la Paix
Le lundi 18 mars 2024